

# LEN en 2ème lecture

Le projet de Nicole Fontaine entend toujours privatiser la justice du Net, en imposant aux intermédiaires techniques de jouer le rôle de juges/censeurs de proximité, et filtrer les frontières de l'Internet français.

La ligue Odebi qui regroupe plusieurs associations d'internautes invite les internautes à interpeller leurs députés.

Cette proposition de loi :

- tendrait à placer le Net sous l'autorité du CSA
- imposerait un filtrage du Net français
- déléguerait des opérations de police au secteur privé
- imposerait au secteur privé de se substituer à l'autorité judiciaire
- imposerait la censure des internautes avant tout jugement
- priverait les citoyens numériques de leur droit à une justice indépendante et impartiale
- par son flou ou la non-définition des acteurs concernés, mènerait un quelconque acteur du Net à censurer ou s'auto-censurer par précaution.

Suite de l'article -> [actu.pcastuces.com](http://actu.pcastuces.com)

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 25 décembre 2003**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3908-len-en-2eme-lecture.html>